

Francophonies d'Amérique



Répertoire ethnologique de l'Ontario français : guide bibliographique et inventaire archivistique du folklore franco-ontarien de Jean-Pierre Pichette (Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1992, 230 p.)

Jean Du Berger

Numéro 4, 1994

Le français, langue maternelle, en milieu minoritaire (suite et fin), de quelques auteurs, les centres de recherche

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004470ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004470ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Du Berger, J. (1994). Compte rendu de [*Répertoire ethnologique de l'Ontario français : guide bibliographique et inventaire archivistique du folklore franco-ontarien* de Jean-Pierre Pichette (Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1992, 230 p.)]. *Francophonies d'Amérique*, (4), 33–36.
<https://doi.org/10.7202/1004470ar>

RÉPERTOIRE ETHNOLOGIQUE DE L'ONTARIO FRANÇAIS :
GUIDE BIBLIOGRAPHIQUE ET INVENTAIRE
ARCHIVISTIQUE DU FOLKLORE FRANCO-ONTARIEN

de JEAN-PIERRE PICHETTE

(Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1992, 230 p.)

Jean Du Berger
Université Laval (Québec)

Dans ce *Répertoire ethnologique de l'Ontario français*, Jean-Pierre Pichette présente le résultat de recherches qui ont porté, dans un premier temps, sur l'identification et l'analyse des ouvrages traitant du « folklore franco-ontarien », pour se prolonger tout naturellement par un « inventaire » des fonds d'archives.

Cet ouvrage se situe dans une tradition scientifique qui, au début de toute recherche, dresse l'état de la question. Dans la tradition scientifique de l'ethnologie canadienne et québécoise, cette étape de la recherche est régulièrement reprise. Combien de fois Luc Lacourcière, par exemple, a-t-il préparé des communications comme celle portant sur « Les études de folklore français au Canada », présentée lors du congrès annuel de la *Modern Language Association* à New York en décembre 1944¹? Je songe aussi à « The Present State of French-Canadian Folklore Studies² » ou à « L'étude de la culture : le folklore³ ». Si les sciences humaines doivent ainsi faire le point sur l'extension de leur champ scientifique, sur les méthodes de recherche ainsi que sur les résultats obtenus, l'ethnologie semble devoir définir plus souvent qu'à son tour ses visées et ses acquis.

L'exercice ne doit pas étonner dans le cas d'une discipline qui, à l'origine, se donnait comme objet d'étude les « survivances » (William Thoms, 1846; Andrew Lang, 1884; Paul Sébillot, 1886; Charles Francis Potter, 1949) pour se limiter par la suite à certains espaces sociaux comme « les milieux populaires des pays civilisés » (Paul Saintyves, 1936) ou les « paysans et [...] la vie rurale, et [...] ce qui en subsiste dans les milieux industriels et urbains » (Arnold van Gennep, 1924). Après avoir cherché sa différence spécifique dans le caractère d'oralité de son objet d'étude (Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard, 1946), la discipline en est venu à étudier les pratiques culturelles traditionnelles « des groupes restreints, des réseaux et des communautés ». Espace social où ces pratiques sont investies d'un caractère non institutionnel et informel. Le concept de tradition renvoie par ailleurs à un processus dynamique de transmission qui opère dans une performance orale, coutumière, exemplaire, imitative ou gestuelle et s'exprime non seule-

ment dans les pratiques langagières, mais aussi dans les pratiques du corps, dans les pratiques alimentaires, vestimentaires et techniques ainsi que dans les pratiques ludiques et esthétiques, ethno-scientifiques et éthiques. Dorénavant, dans l'espace urbain ou rural, à tous les niveaux socioculturels, l'ethnologue étudiera ces pratiques culturelles non seulement sous leur aspect de traces des performances passées, mais aussi en tant que conduites actuelles où sont à l'œuvre les dynamismes de reproduction et de transfert culturels, d'acculturation, de stratification, de contrôle et de changement sociaux, de discrimination et d'intégration.

Au départ, ces recherches se fondent tout naturellement sur les travaux que des générations de chercheurs ont produits. Dans ce répertoire, Jean-Pierre Pichette, directeur du Département de folklore de l'Université de Sudbury, conscient des défis posés par l'urbanisation et la médiatisation de la société, fait un bilan des travaux menés jusqu'ici par des ethnologues professionnels, par des professeurs d'universités et leurs équipes d'étudiants et d'étudiantes, et par des chercheurs indépendants. Au centre de ces travaux de recherche, nous retrouvons le père Germain Lemieux qui, par une collecte inlassable, a constitué un des plus importants fonds de tradition orale de la francophonie, collection qui est au cœur de la mémoire traditionnelle de l'Ontario français.

Une importante introduction permet de situer les travaux conduits en Ontario français dans leur contexte historique : peuplement du territoire et transformation des contextes de vie des communautés francophones, menace de « l'assimilation » (p. 21), recours à l'affirmation de l'identité et volonté de préserver la mémoire collective traditionnelle. L'auteur présente ensuite les *mentifacts* qui furent surtout l'objet des collectes et des publications : « la chanson folklorique » (p. 21-29) et « les narrations populaires », légende (p. 30-32) et conte (p. 32-36). Il termine son introduction par une analyse fort éclairante, « Les traits caractéristiques du mouvement ethnologique franco-ontarien », qui rend compte de « déplacements » diachroniques. En Ontario français, l'ethnologie a connu une professionnalisation des chercheurs, un élargissement des « lieux d'enquête », la création de « lieux de conservation » et surtout l'intégration de nouveaux champs de pratiques au premier corpus de pratiques langagières.

À ce sujet, Jean-Pierre Pichette explique « la prédominance du folklore, c'est-à-dire des grands genres de la littérature orale, dans les préoccupations des chercheurs » par le fait que leur formation humaniste et littéraire les orientait vers les formes qui présentaient les analogies les plus évidentes avec la littérature « savante ». Ils s'inscrivaient aussi, à mon sens, dans une tradition qui, dans le domaine de la chanson, remontait au *Volkslieder* de Johann Gottfried von Herder (1778) et au *Des Knaben Wunderhorn* (1806) d'Arnim et Brentano en Allemagne, au *Minstrelsy of the Scottish Border* de Walter Scott (1802) en Écosse. Mentionnons aussi Arvid August Afzelius en Suède (1814), Elias Lönnrot en Finlande (1829) et surtout Svend Hersleb

Grundtvig au Danemark (1853). En France, les *Instructions du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France* de Jean-Jacques Ampère, publiées sous le titre *Poésies populaires de la France* en 1853, seront le point de départ d'une opération de sauvetage des chansons populaires qui sera suivie de publications comme le *Recueil de chansons populaires* d'Eugène Rolland (1883-1890). Mentionnons ici l'ouvrage de Georges Doncieux, *Le Romancéro populaire de la France* (1904) qui inspirera Marius Barbeau dans la préparation de son *Romancéro du Canada* (1937). Aux États-Unis, par son ouvrage, *The English and Scottish Popular Ballads*, Francis James Child, inspiré de Grundtvig, établira les normes de publication des chansons traditionnelles, tradition scientifique que George Lyman Kittredge, aussi de Harvard, reprendra en 1904 avec *English and Scottish Popular Ballads*. Dans le domaine du conte, Jacob et Wilhelm Grimm, par leur grand recueil de contes, *Kinder und Hausmärchen* (1812-1814), ont fixé les paramètres qui guideront les chercheurs qui suivront leurs traces. Contentons-nous d'évoquer les noms d'Elias Lönnrot en Finlande (1835), d'Aleksandr Nikolaevich Afanas'ev en Russie (1855) et de John Francis Campbell en Écosse (1860) qui publièrent de grands corpus nationaux. En 1928, *The Types of the Folk-Tale* de Stith Thompson imposa pour ainsi dire le genre du conte aux milieux académiques des États-Unis. En Europe comme aux États-Unis, la collecte a donc surtout porté sur la chanson et le conte, reconnus comme les deux grands genres traditionnels.

Marius Barbeau, Luc Lacourcière, Félix-Antoine Savard, le père Germain Lemieux et les folkloristes canadiens et québécois furent influencés par cette tradition scientifique. Les genres du conte et de la chanson permettaient en effet une référence à l'écriture qui donnait à la démarche du folkloriste une certaine légitimité en établissant des rapports entre la tradition orale et les grandes traditions lyriques et narratives savantes. Le conte de Renard raconté par un bûcheron n'est plus négligeable si le folkloriste démontre qu'il s'enracine dans la tradition du *Roman de Renart*. Cette justification de l'oral par une écriture antérieure s'accompagne d'une fixation de l'oral par l'écriture qui en assurera la pérennité. Les actes de collecte et de transcription transforment l'énonciation éphémère en texte, ce qui permet de créer des documents stables qui, dans un contexte culturel aléatoire, se situent, pour reprendre l'éclairante formule de Jean-Pierre Pichette, dans une « communication verticale, celle qui, inoculée par la tradition, renforce continûment l'appartenance nationale, ethnique et humaine... » (p. 38). Au chaos des pratiques quotidiennes où se confondent l'essentiel et l'accessoire, le sublime et le dérisoire, l'institution du texte substitue le cosmos intelligible, le corpus irrécusable qui permet une présentation de Soi à l'Autre.

Par ce *Répertoire ethnologique*, Jean-Pierre Pichette poursuit une œuvre faite d'érudition et d'intelligence critique. Patiemment, il collabore à la constitution d'une mémoire collective qui, en des temps où l'immédiat occulte le passé, permet au regard de porter plus loin, tant derrière soi que devant. Car

sans une conscience de Soi, cet ensemble d'expériences et de désirs, il n'y a pas de projet; tant pour les communautés que pour les individus, la perte de la mémoire occulte l'avenir. Les personnes affectées par la maladie d'Alzheimer sont progressivement figées dans un moment présent de plus en plus bref et dans un espace de plus en plus exigu. L'avenir leur est fermé. Les sociétés n'échappent pas à cette loi. Les longs travaux de recherche érudite comme celui de Jean-Pierre Pichette sont autant de pas qui permettront peut-être d'échapper à l'enfermement de l'amnésie collective.

NOTES

1. Publication dans *Culture*, vol. 6, n° 1, mars 1945, p. 3-9.

2. *Journal of American Folklore*, Vol. 74, No. 294, October-November 1961, p. 373-382.

3. *Recherches sociographiques*, vol. 3, n°s 1-2, juillet-août 1962, p. 253-262.